

Conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, des nominations qui créent un malaise

SHERBROOKE, le 13 octobre 2015 - La composition du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS préoccupe le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie. En effet, sur les dix (10) membres indépendants nommés par le Ministre, on retrouve madame Rachel Hunting pour le poste « Expertise dans les organismes communautaires » et monsieur Gérald R. Cutting pour le poste « Compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité », soient la directrice générale et le président de l'Association des Townshippers.

« Sans remettre en question les compétences de ces deux administrateurs, doit-on croire qu'il y avait si peu de candidatures intéressantes pour que le Ministre n'ait d'autres choix que de les choisir au sein de la *même* organisation? » questionne la directrice, Mme Claudelle Cyr.

Au malaise que provoque cette proximité, ajoutons l'annonce de la journée des Townshippers dans *Le Lien*, bulletin d'information du CIUSSS de l'Estrie-CHUS le 8 septembre dernier, soit quelques jours avant l'annonce de ces nominations. On y apprenait par le fait même la participation de la PDG Adjointe du CIUSSS à la cérémonie officielle.

En clair, si ces nominations ne sont pas illégales, elles n'ont rien de sécurisantes quant à leur impartialité.

Quant à la question du siège destiné à une personne ayant une expertise dans les organismes communautaires, Mme Cyr trouve dommage que les organismes eux-mêmes n'aient pu être consultés. « Mme Hunting fera sans doute preuve de professionnalisme, n'en demeure pas moins qu'elle n'a pas de lien avec l'ensemble des 195 organismes présents sur le territoire. Sans canaux de communication, nous pensons que ce poste ne sert pas vraiment les intérêts des organismes communautaires », déplore Mme Cyr. Le ROC est d'autant plus inquiet de constater que le communiqué officiel de Mme Hunting sur sa nomination ne fait nullement mention des organismes communautaires, mais plutôt du fait que l'association est en excellente position pour promouvoir les intérêts de la communauté anglophone du territoire. « Nous sommes conscients des besoins de la communauté anglophone et il est évident qu'une attention particulière doit y être portée. Cependant, Mme Hunting a été nommée pour son expertise au sein des organismes communautaires. Nous nous attendons à ce qu'elle porte nos préoccupations, et pour le moment, nous nous permettons d'émettre des doutes quant à son intérêt. » conclut Mme Cyr.

- 30 -

Le ROC de l'Estrie est reconnu à titre d'interlocuteur privilégié au nom des organismes communautaires en santé et services sociaux sur l'ensemble de la région socio-sanitaire de l'Estrie par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Pour plus d'informations : Claudelle Cyr – 819-823-4131